

 <p>Sapeurs-Pompiers de Seine-Maritime</p>	<p>CHEF DU CIS LES PRÉS SALÉS OFFICIER COORDINATEUR DU SECTEUR EU</p> <p>H/F</p>	N° du poste :
		Créée le : 24/03/2017
		Mise à jour le :

<p>Mode de recrutement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voie statutaire</p> <p><input type="checkbox"/> Voie contractuelle (durée réglementaire maximale)</p>		<p>Poste budgétaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Lieu de travail / résidence administrative : Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime Groupement Est Centre d'incendie et de secours des Prés Salés Les Prés Salés Nord 76 260 EU</p>	<p>Catégorie et grade :</p> <p>Catégorie : A</p> <p>Grade cible : Capitaine</p>	
<p>Missions du secteur Eu et du Cis siège de secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention, protection et lutte contre les incendies ; - Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ; - Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ; - Protection des personnes, des biens et de l'environnement ; - Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation. 		
<p>Dimensionnement du secteur de Eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 Centres d'incendie et de secours (Les Prés Salés : 6 SPP et 81 SPV - Blangy-sur-Bresle : 31 SPV - Criel-sur-Mer : 30 SPV - Foucarmont : 30 SPV - Grancourt : 12 SPV - Incheville : 16 SPV - Londinières : 26 SPV - Vieux-Rouen-sur-Bresle : 12 SPV) - Nombre de SPP : 6 - Nombre de SPV : 238 - Nombre d'interventions en 2016 : 2 655. 		
<p>Liaisons hiérarchiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - N+1 : Chef du groupement territorial Est. - N+2 : Directeur départemental. 	<p>Liaisons fonctionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes : chefs de services du groupement, chefs de centres du secteur. - Externes : élus, autres services d'urgences. 	
<p>Missions principales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le commandement du centre des Prés Salés ; - Organiser et planifier le déroulement des journées de garde au sein du centre ; - Assurer les missions déconcentrées du service opérations-prévision Est notamment en termes de prévision et d'organisation d'exercices ; - Être un coordinateur des chefs de centres du secteur Eu afin de les assister dans leurs missions de commandement, de management de centre de secours et de développement du volontariat ; - Évaluer de manière continue le dispositif mis en place et être force de proposition dans l'élaboration des ajustements qui s'avèreraient nécessaires. 	
<p>Missions secondaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la fonction de chef de secteur Est 4 pour la surveillance des plages ; - Représenter le Directeur départemental ou le chef de groupement territorial dans certaines manifestations patriotiques ou associatives. 	
<p>Missions opérationnelles (SPP)</p>	<p>Emplois et secteurs opérationnels :</p> <p>Il s'agit de possibilités qui peuvent être amendées en fonction des nécessités du service (besoin, équilibre des pools...) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Astreintes chef de colonne COS Dieppe ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> – Gardes officier superviseur codis ; – Astreintes de spécialité en fonction des UV détenues.
Compétences requises	Formations et diplômes	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de centre ; – GOC 4 ; – RAD 3/ RCH 3 appréciés.
	Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> – Des logiciels de gestion des ressources humaines ; – Du système de gestion opérationnelle ; – Suite bureautique.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> – Expérience dans la gestion opérationnelle et le management des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ; – Maîtrise des outils informatiques et bureautiques.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> – Rigueur ; – Capacité à rendre compte ; – Capacité à tisser des liens avec les acteurs locaux.
	Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> – Encadrement direct de 7 chefs de centres volontaires, 6 SPP et 80 sapeurs-pompiers volontaires.
Conditions d'exercice du poste	Quotité de travail	<ul style="list-style-type: none"> – Temps complet ; – Disponibilité à adapter aux contraintes du volontariat.
	Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> – Ordinateur portable ; – Téléphone mobile ; – Véhicule de service à usage non régulier ; – Logement par nécessité absolu de service.
	Spécificités	<ul style="list-style-type: none"> – Déplacements fréquents sur le secteur et au siège de l'état-major du groupement Est.
Rémunération	<input checked="" type="checkbox"/> Salaire indiciaire au grade concerné <input checked="" type="checkbox"/> Régime indemnitaire <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> hors indemnité de responsabilité <input checked="" type="checkbox"/> dont indemnité de responsabilité : 23% <input checked="" type="checkbox"/> Œuvres sociales : CNAS	
Renseignements	Chef du groupement territorial Est 02.32.97.47.12 Adjoint au chef de groupement territorial Est 02.32.97.47.15	